

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 12 février 2014

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire suppléant Robert Bérubé, Mesdames les conseillères Julie Mercier, Johanne Dubé, Messieurs les conseillers Éric Lavoie et Benoit Fraser.

Absents : Madame la mairesse. Nathalie Lévesque et Monsieur le conseiller Christian Dionne

048.02.14

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 février 2014 soit accepté tel que présenté.

049.02.14

CAUTIONNEMENT STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME POUR AUGMENTATION DE LEUR MARGE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la Station plein air de Saint-Pacôme traîne un manque à gagner de ses liquidités depuis quelques années;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme cautionne déjà la marge de crédit de la Station plein air pour un montant de trente mille dollars (30 000,00\$);

ATTENDU QUE les comptes à payer au fournisseur Hydro-Québec sont passés dû;

ATTENDU QUE la Station plein air est en processus de relance et que le maintien des opérations est vital à ce processus;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme augmente son cautionnement sur la marge de crédit de la Station plein air de trente mille dollars (30 000,00\$) à quarante-neuf mille dollars (49 000,00\$);

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme exige qu'un paiement de douze mille dollars (12 000,00\$) soit effectué auprès du fournisseur Hydro-Québec et que la preuve de paiement soit démontrée au directeur général, M. Frédérick Lee;

QUE le directeur général, M. Frédérick Lee et la mairesse, Mme Nathalie Lévesque soient autorisés à signer les formulaires nécessaires auprès de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière le cas échéant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

050.02.14

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 18h20.

Robert Bérubé
Maire suppléant

Frédérick Lee
Directeur général